

Passer à l'agora : de la pertinence d'une histoire des sujets en action en Acadie

Sur l'agora se croisent, s'affrontent mais aussi se reflètent toutes les composantes de la Cité.

(Jean-François Sirinelli, 1998)¹

DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES, les rétrospections sur la production historiographique acadienne sont monnaie courante². Des bilans critiques ont été rédigés³, des limites ont été soulevées mais, hormis quelques rares exceptions⁴, peu de projets prospectifs ont clairement été énoncés. Nous avons certes pu observer des plaidoyers en faveur d'une histoire politique – tantôt consubstantielle à une histoire culturelle et intellectuelle – ou sociale, selon les cas, mais il a bien souvent semblé se dégager de ces positions une attitude défensive où il importait davantage de se réclamer d'un champ pour préserver sa dénomination que de dessiner les contours d'une entreprise, d'une posture, d'une méthode, bref d'un projet historiographique. Ce n'est pas notre intention ici de revenir sur cette « attitude » – pour ne pas dire « ces débats » qui, eux, nourrissent la pensée critique – dont l'esprit qui s'en dégage nous paraît contraire à l'avancement des connaissances; comme si « un » champ pouvait répondre à toutes les questions de l'humanité : « la réalité historique, par essence multiforme, est forcément à entrée[s] multiple[s]⁵ ». D'autant plus que nous sommes d'avis, avec l'historien Martin Pâquet, que les frontières entre les champs sont beaucoup moins étanches qu'on ne le laisse souvent

1 Jean-François Sirinelli, « De la demeure à l'agora. Pour une histoire culturelle du politique », *Vingtème Siècle. Revue d'histoire*, n° 57 (janvier-mars 1998), p. 131.

2 L'auteur tient à remercier Julien Massicotte pour ses commentaires et suggestions.

3 Patrick D. Clarke (dir.), *Clio en Acadie: réflexions historiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014; Julien Massicotte, « Histoire et pertinence : notes sur l'historiographie acadienne récente », dans Martin Pâquet et Serge Dupuis (dir.), *Faire son temps : usages publics du passé dans les francophonies nord-américaines*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 29-47.

4 Joel Belliveau et Patrick-Michel Noël, « Éléments pour une rétrospection et une prospection de l'historiographie acadienne », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24, n° 2 (hiver 2016), p. 33-54.

5 Jean-François Sirinelli, « De la demeure à l'agora : pour une histoire culturelle du politique », *Vingtème siècle*, n° 57 (janvier-mars 1998), p. 125.

entendre, d'où la nécessité d'entreprises plurielles et de leur interrelation⁶. Enfin, concluons à ce sujet qu'il est à souhaiter que nous assistions au cours des prochaines années à une plus grande ouverture envers la complémentarité des approches afin d'éviter qu'un gouffre ne se creuse en raison d'une tendance générationnelle et de dialogues de sourds qui viendraient scléroser la production historiographique acadienne pour 25 ou 30 ans. Le bien de la recherche fondamentale et de la formation universitaire en dépend.

Notre intervention est donc d'un autre ordre. Nous voulons proposer une posture de recherche pour répondre à d'importantes lacunes en histoire de l'Acadie contemporaine. Évidemment, notre perspective nous apparaît nécessaire pour combler de sérieuses lacunes mais, précisons-le à nouveau, elle n'en demeure pas moins une approche parmi d'autres qui doivent se poursuivre ou être mises en œuvre. Si, comme tout le monde, nous prêchons pour notre paroisse, nous n'avons néanmoins pas la prétention de la présenter comme la seule qui vaille. À ce sujet, on trouvera de stimulantes perspectives, complémentaires à la nôtre, dans le forum de discussion du présent numéro d'*Acadiensis*.

Considérations préliminaires

Partons d'une considération générale. L'Acadie contemporaine nous place d'abord, lorsque nous entreprenons son étude comme petite société, devant sa dimension politique. Reconnaissons qu'une telle affirmation pourrait en étonner quelques-uns puisque, étant sans État et dépourvue d'un territoire précisément délimité, la réalité acadienne peut sembler antinomique avec l'idée même du politique. Appréhender la problématique ainsi, ce serait toutefois méprendre « le » politique – la détermination d'un futur pensable et les gestions du social⁷ – pour « la » politique – la politique politicienne⁸. Le politique n'implique pas nécessairement l'existence d'un État ou d'un territoire, mais relève plutôt de « l'action collective », au sens où l'entendaient déjà dans les années 1970 les sociologues Michel Crozier et Erhard Friedberg, selon qui

6 Martin Pâquet, « Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3 (printemps 2007), p. 83-102.

7 Ivan Carel, Martin Pâquet, Stéphane Savard et Jean-Philippe Warren, « Les principes du Bulletin d'histoire politique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 3 (printemps 2012), p. 57-64.

8 Pour une typologie distinguant « le politique » de « la politique », voir Joseph Yvon Thériault, « L'Acadie politique et la politique en Acadie », dans *L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, p. 30-32.

l'action collective, qui est construite et non naturelle, « n'est finalement rien d'autre que de la politique quotidienne⁹ ».

Comme les autres sociétés de ce monde, l'Acadie n'est pas naturelle, mais construite. Suivant en cela le paradigme du « constructivisme identitaire », nous soutenons que l'action collective est constitutive des sociétés et nations, petites ou grandes¹⁰. Ces dernières prennent donc sens par l'action sociale d'acteurs qui s'emploient à en élaborer les déterminants dans l'espace public, à en définir la référence pour parler comme le sociologue Fernand Dumont, soit une mémoire historique – chargée d'idéologies – à laquelle des gens se reconnaissent et acceptent d'adhérer et dont ils se font les dépositaires¹¹.

Malgré cette centralité des acteurs dans l'édification et le façonnement de la petite société acadienne, la production historiographique s'est peu attardée à contextualiser et à interpréter les fondements idéologiques et axiologiques de leurs mobilisations. Déjà, au début des années 1970, l'historien Léon Thériault relevait que les travaux de ses prédécesseurs, les historiens dits « traditionalistes », avaient surtout porté sur l'étude des « structures » de la petite société acadienne, soit sur l'ensemble de ses composantes matérielles – institutions, associations, établissements –, dans un projet affirmé de tracer un état des lieux de la collectivité nationale¹² : une histoire « comptable » et faible en interprétations, au dire de l'historien Michel Roy¹³. Bien que Thériault propose à ce moment de surpasser les limites de ce prisme par une étude des « mécanismes internes » des structures de la société acadienne, une bonne part de ses travaux et de ceux de ses contemporains – les historiens critiques des années 1970-1980 – ont maintenu ce cadre d'analyse largement orienté vers l'étude des structures et des institutions dans une temporalité longue; les travaux de Thériault sur les « structures ecclésiastiques¹⁴ » en constituent des exemples éloquentes.

9 Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1992 [1977], p. 25.

10 Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983; Eric Hobsbawm et Terence Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

11 Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.

12 Léon Thériault, « Pour une nouvelle orientation de l'histoire acadienne », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 6, n° 2 (1973), p. 115-124.

13 Michel Roy, *L'Acadie des origines à nos jours : essai de synthèse historique*, Montréal, Québec/Amérique, 1981, p. 12-13 et 266-267.

14 Léon Thériault, « L'acadianisation des structures ecclésiastiques aux Maritimes, 1758-1953 », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993, p. 431-466.

Cet angle des études acadiennes fait à nouveau l'objet de critiques au tournant des années 1990, alors qu'une génération de jeunes historiennes et historiens sont à définir un nouvel axe de recherche pour répondre aux lacunes et aux limites des travaux des générations précédentes. Influencée par la nouvelle histoire sociale, cette cohorte de chercheuses et de chercheurs revendique notamment le délaissement de l'histoire nationale acadienne en faveur d'une histoire sociale parcellisée, brisant ainsi avec la tradition des synthèses de longue durée en faveur d'études thématiques et rejoignant les débats canadiens sur l'histoire pluraliste – *limited identities*¹⁵. Appellants à l'étude de nouveaux sujets et à l'introduction de nouvelles méthodes – notamment les enquêtes quantitatives et orales –, les nouveaux historiens de l'Acadie proposent une réorientation des études acadiennes – jusqu'alors centrées sur la « nation » – par une analyse des réalités socio-économiques de la « société » acadienne, contribuant par le fait même à montrer la « normalité¹⁶ » de l'Acadie. Sans passer en revue tout le mérite et l'originalité des contributions des « normalisateurs » d'Acadie¹⁷, retenons pour notre propos que dans leur entreprise de « dépasser l'obsession du discours » pour étudier l'Acadie dans « sa substance même », dans sa réalité matérielle en un sens, ils se sont par le fait même distancés de l'histoire politique et culturelle. Comme le remarque le sociologue Julien Massicotte, sous la plume des « normalisateurs » des années 1990, une certaine dépersonnalisation – regrettée de notre point de vue¹⁸ –

-
- 15 J.M.S. Careless, « "Limited Identities" in Canada », *Canadian Historical Review*, vol. 50, n° 1 (mars 1969), p. 1-10.
- 16 L'entreprise de « normalisation » du passé acadien rejoint celle poursuivie par des historiennes et des historiens du Québec aussi influencés par la nouvelle histoire sociale, qui dans leurs initiatives pour déboulonner le mythe de la Grande Noirceur québécoise ont su montrer la « normalité » – surtout dans ses dimensions libérales et laïques – de la société québécoise d'avant la Révolution tranquille. À ce sujet, voir Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, trad. de Pierre R. Desrosiers, Sillery, Septentrion, 1998.
- 17 Pour un aperçu de leurs travaux et de leur projet historiographique, voir Jacques Paul Couturier et Phyllis E. LeBlanc (dir.), *Économie et société en Acadie, 1850-1950*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996; Jacques Paul Couturier, « Tendances actuelles de l'historiographie acadienne, 1970-1985 », *Historical Papers/Communications historiques*, vol. 22, n° 1 (1987), p. 230-250.
- 18 Au milieu des années 1990, l'historien Jacques Paul Couturier souligne que la production de sa génération, dans ses aspirations à débusquer de nouveaux chantiers, « s'est surtout préoccupée d'être sociale ou économique avant d'être acadienne », ayant par le fait même « négligé de proposer son propre modèle d'interprétation de l'histoire acadienne ». Pour Couturier, la limite est à ce moment perçue – « Quel est le modèle d'interprétation des nouveaux historiens? » – et il est entendu que lui et ses collègues doivent travailler à y répondre : « Mais les nouveaux historiographes, s'ils veulent que l'expression colle, devront expliciter leur projet historiographique et lui donner corps. » Ce prisme initial des « normalisateurs » d'Acadie nous semble par ailleurs avoir été largement revu au cours des années 2000. L'historienne Nicole Lang affirme en ce sens, à l'occasion d'une entrevue, qu'aux côtés de ses champs de spécialisation plus « précis » – histoire des femmes, du travail, etc. – se trouve aussi « la

du sujet acadien s'est opérée, les Acadiennes et les Acadiens se retrouvant bien souvent « fragmentés » au point de ne former qu'une langue, un sexe, une profession, un métier, etc. Évacuant de leurs travaux une bonne part des aspects politiques et culturels – perceptions et représentations – ou encore des idées – ces « discours » auxquels aucune portée « créative¹⁹ » et aucune fonction « performative²⁰ » ne sont attribuées –, les « normalisateurs » des années 1990 produisent largement « une histoire de l'Acadie en l'absence d'elle-même », ajoute Massicotte, soit une histoire d'aspects qui ont lieu « en » Acadie plutôt qu'une histoire « de » l'Acadie²¹. Par ailleurs, cette posture « initiale » des « normalisateurs » acadiens – parce qu'elle a évolué depuis –, bien qu'affirmant vouloir produire une histoire de l'Acadie « au ras du sol » – en écho au célèbre plaidoyer de l'historien Edward Thompson en faveur d'une histoire « du bas vers le haut » de la culture ouvrière²² –, demeure, pour une bonne part, axée sur les structures : l'État, les entreprises, le développement urbain. Ainsi, le prisme initial de leurs travaux, largement vidés d'aspects sociopolitiques et culturels, les conduit à rédiger une histoire toujours désincarnée, sans acteurs et sans mobilisations. Les trop rares travaux en histoire des mouvements de femmes – du féminisme – et des ouvriers – du syndicalisme – en font foi, ces sujets occupant normalement une bonne place dans les travaux des spécialistes d'histoire sociale²³.

De cette vue d'ensemble, beaucoup trop lapidaire nous en conviendrons, il nous est possible de conclure que la production historiographique acadienne, jusqu'à la dernière décennie, s'est montrée largement désincarnée, étant

question nationale, qu'on ne peut évacuer, qui est omniprésente ». Voir Julien Massicotte, « Histoire, engagement et militantisme en Acadie. Entrevue avec Nicole Lang », *Histoireengagée.ca*, 22 novembre 2010, <http://histoireengagee.ca/entrevue-nicole-lang/>; Jacques Paul Couturier, « La production de mémoires et de thèses en histoire acadienne, 1960-1994 : analyse et conjectures », dans Couturier et LeBlanc, *Économie et société en Acadie*, p. 194.

- 19 Roger Chartier, *Au bord de la falaise : l'histoire entre certitudes et incertitudes*, Paris, Albin Michel, 1998.
- 20 Comme l'affirme le sociologue Pierre Bourdieu à la suite du linguiste John L. Austin, « dire, c'est faire ». Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- 21 Julien Massicotte, « Les nouveaux historiens de l'Acadie », *Acadiensis*, vol. 34, n° 2 (printemps 2005), p. 146-178; Julien Massicotte, « L'historien et la question du politique en Acadie », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3 (printemps 2007), p. 161-172.
- 22 Edward Palmer Thompson, *The Making of the English Working Class*, New York, Pantheon Books, 1964.
- 23 De récentes études ont commencé à répondre à ces manques. Voir Nicole Lang, « Les Acadiennes et le marché du travail : les revendications et les stratégies des militantes (1968-1991) », *Acadiensis*, vol. 45, n° 2 (été/automne 2016), p. 100-117; David Frank, « Une Acadie qui bouge : la présence acadienne dans l'histoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick », *Acadiensis*, vol. 45, n° 2 (été/automne 2016), p. 92-99.

davantage centrée sur l'étude des structures et des institutions au détriment d'une analyse contextualisée des acteurs qui y œuvrent, une « *subject-less history* », pour reprendre l'expression du sociologue Anthony Giddens²⁴. Nous pourrions ainsi conclure avec le sociologue Alain Touraine que la production historiographique acadienne, peu versée dans l'étude des Acadiennes et des Acadiens en mouvement et dans la contextualisation de leurs motivations, a elle aussi connu, à sa façon, sa « mort du Sujet²⁵ ». Certes, la production scientifique acadienne ne s'est pas butée au raz-de-marée paradigmatique du structuralisme que réprouve Touraine et qui, dans sa recherche d'invariants et de permanences, avait objectivé les sociétés au point d'y supprimer la subjectivité et l'autonomie créatrice des acteurs – alors présentés comme de simples marionnettes des mécanismes de contrôle social –, ou encore du déterminisme économique de la sociologie marxiste qui avait pulvérisé toute compréhension d'un sujet libre et conscient en dehors de ses réalités matérielles, voire de dynamiques de classes. Néanmoins, que ce soit pour avoir fait la grande part à l'étude des structures exemptes de contributions humaines, comme dans l'histoire-bilan et institutionnelle menée par les historiens traditionalistes et critiques, ou encore pour avoir contribué à la décomposition et à l'évidement culturel du sujet acadien à la suite du positivisme et de l'objectivisme des « normalisateurs » du début des années 1990, il nous faut admettre que les acteurs, pourtant au centre des mobilisations qui donnent sens à la petite société acadienne, occupent rarement le devant de la scène. En définitive, il se dégage de l'historiographie acadienne l'image d'une société désincarnée où les acteurs et leurs mobilisations retiennent peu l'attention. Il y a du monde dans la salle, mais « la scène est vide », pour ainsi dire²⁶.

Retour sur une histoire incarnée de l'Acadie

Dans son ouvrage programmatique *Le retour de l'acteur*, Alain Touraine propose un renversement de paradigme pour supplanter le structuralisme déshumanisant en détournant l'angle d'analyse des structures, ce « monde froid [dans lequel] l'acteur – avec ses croyances, ses projets, ses rapports sociaux, sa capacité d'action proprement sociale – est éliminé », pour justement le réorienter vers les acteurs, ces sujets agissants, conscients et créateurs qui sont

24 Anthony Giddens, *Politics, Sociology and Social Theory: Encounters with Classical and Contemporary Social Thought*, Cambridge, Polity Press, 2004, p. 265.

25 Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, p. 46.

26 Alain Touraine, « Acteurs et analystes », dans Alain Touraine (dir.), *Mouvements sociaux d'aujourd'hui : acteurs et analystes*, Paris, Éditions ouvrières, 1982, p. 18.

au centre des dynamiques constitutives des sociétés. Touraine nous explique la légitimité du sujet comme objet d'étude par le fait que ce dernier peut contrôler son historicité²⁷ : l'acteur social, capable d'agir de manière autonome par lui-même sur lui-même, peut être le maître d'œuvre de son histoire. Touraine propose, à la suite de cette thèse de la capacité de choix rationnels du sujet, l'étude des mouvements sociaux comme lieux privilégiés où nous sommes à même de saisir comment les acteurs sociaux, dans leurs rapports et conflits, « luttent précisément pour la gestion de [leur] culture et des activités qu'elle produit ». Ne nous méprenons pas, Touraine n'est pas à formuler un projet opposant les acteurs à la société. Il précise d'ailleurs que, s'il s'en prend au structuralisme comme « système qui exclut tout acteur », la posture qu'il est à définir ne se rallie pas davantage à l'ethnométhodologie, qui étudie l'« acteur en dehors de tout système »²⁸. C'est donc des acteurs et des mouvements sociaux « en » société, enracinés dans une culture et un milieu, que Touraine nous invite à étudier. L'heure n'est donc plus, comme le soutient l'historien François Dosse, à reproduire la fausse dichotomie « entre divinisation et dissolution du sujet²⁹ » qui avait marqué les débats en sciences sociales entre structure et sujet, mais plutôt à saisir l'interrelation entre les deux objets : les acteurs en société qui la composent, la façonnent et s'y définissent.

Cet appel en faveur d'une étude des sujets en action résonne depuis le tournant des années 2000 dans nombre de plaidoyers en faveur d'une histoire culturelle des sociétés. C'est en ce sens que l'historien français Jean-François Sirinelli propose, après que l'historien Michel Vovelle eut invité les historiennes et les historiens « à passer de la cave de l'échange économique au grenier des opérations mentales de saisie du réel », de passer « de la demeure à l'agora »³⁰, soit à une analyse contextuelle et socioculturelle des personnes dans l'espace public, ce lieu de définition des sociétés. En plaidant pour une histoire politique revigorée par la dynamique histoire culturelle, Sirinelli ne cherche pas à

27 Touraine écrit sur l'historicité et le rapport qu'elle postule entre acteur et société : « J'appelle historicité, précisément, l'ensemble de ces modèles culturels qui commandent les pratiques sociales, mais seulement en passant à travers des rapports sociaux qui sont toujours des rapports de pouvoir. Pareille conception interdit de centrer encore l'analyse autour de l'idée de société : tout comme les théories de l'organisation, elle ne reconnaît à l'ensemble social, ou à tel ou tel de ses sous-ensembles, qu'un faible niveau de stabilité et même de cohérence. » Alain Touraine, *Le retour de l'acteur : essai de sociologie*, Paris, Fayard, 1984, p. 67.

28 Touraine, *Le retour de l'acteur*, p. 63. Voir aussi Alain Touraine, *Penser autrement*, Paris, Fayard, 2007.

29 François Dosse, *L'empire du sens : l'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 1995, p. 11.

30 Sirinelli, « De la demeure à l'agora », p. 121-131.

proposer une nouvelle doxa mais, bien au contraire, à saisir le politique dans ses contextes qui ne peuvent être compris en dehors des dynamiques sociales : « Au demeurant, une approche par le culturel est probablement l'une des façons de maintenir des liens entre le politique et le social. » L'historien français propose en ce sens de dépoussiérer l'histoire politique pour la « désenclaver » de ses assises « par le haut » afin de se rapprocher de l'étude des acteurs, de leurs réseaux de sociabilité, itinéraires, perceptions et représentations, bref de l'ensemble des composantes qui donnent sens à leur engagement dans l'agora. Il importe pour Sirinelli d'analyser et de mettre en relation « la double dimension, agissante mais aussi pensante » des acteurs et non pas de les opposer dans la fausse binarité « idées » et « réalités ». Il rappelle à ce sujet qu'il est commun que l'agir humain soit conditionné par des visions du monde : c'est la « perception qui est motrice et non la réalité ». Il est en ce sens pertinent de mettre en évidence et de contextualiser l'ensemble « des aspirations, des craintes et des espérances collectives³¹ » qui, ayant été crues jadis ou naguère, ont justifié le programme d'action, voire le projet collectif élaboré par les acteurs des collectivités³².

C'est en somme tout un projet d'histoire culturelle et intellectuelle des sociétés – ou de la culture politique³³ – qu'il nous est possible de lire dans le plaidoyer de Sirinelli. Le projet proposé, invitant à « aller plus avant sans se soucier des frontières », se veut toutefois moins une entreprise aux contours bien définis qu'une posture épistémologique avant tout « compréhensive », dans le sens wébérien³⁴, des phénomènes sociaux. Compréhensive, cette approche se veut aussi contextualiste. Il n'est en ce sens pas question de choisir entre l'approche internaliste de l'étude des œuvres – comme une histoire des

31 Marc Angenot, *L'histoire des idées : problématiques, objets, concepts, méthodes, enjeux, débats*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2014.

32 De façon analogue, Fernand Dumont faisait remarquer que « [c]omprendre une idéologie ne consiste pas à se demander si elle se trompe ou non mais à la replacer dans le contexte dont elle est à la fois le produit et le complément ». Fernand Dumont, « Du début du siècle à la crise de 1929 : un espace idéologique », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 2.

33 Sirinelli définit la culture politique comme « l'ensemble des représentations qui soude un groupe humain sur le plan politique, c'est-à-dire une vision du monde partagée, une commune lecture du passé, une projection dans l'avenir vécue ensemble ». Sirinelli, « De la demeure à l'agora », p. 126-127.

34 Le sociologue Max Weber définit la sociologie comme « une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets », faisant en cela de la « compréhension » l'exercice de saisie des fondements et des significations de l'action. Max Weber, *Économie et société*, Paris, Pilon, 1971, p. 28.

philosophies politiques déracinée de leur ancrage social d'énonciation et de réception – et l'approche externaliste des réseaux de sociabilité, mais plutôt un enchevêtrement entre les deux, qui sont en fait, comme le fait remarquer François Dosse, complémentaires : l'histoire intellectuelle pratiquée de la sorte, entre contextualisme et herméneutique, entend « rendre compte des œuvres, parcours, itinéraires, par-delà les frontières disciplinaires³⁵ ».

Suivant ce modèle théorique, il importe en ce sens non seulement de « reconstru[ire] des catégories indigènes de l'intérieur », mais aussi de reconstituer « l'ensemble des chemins possibles ouverts à un certain moment du passé ». Soyons clair : l'historienne et l'historien ont le privilège d'étudier un objet dont le présent et le futur relèvent pour eux du passé. Ils doivent néanmoins se garder d'adopter une position de surplomb et d'étudier ce passé de manière linéaire à partir de finalités connues ou qui leur ont été prêtées ultérieurement. Pour comprendre le passé dans toute son épaisseur, l'historienne et l'historien doivent rendre compte du « champ des possibles [de ce] passé en s'insérant dans ce moment en tant que moment présent³⁶ ». Nous n'aspérons pas, pour notre part, à reconstituer l'histoire à partir d'un point d'arrivée et à chercher des prémisses présentant les couleurs d'une conclusion déterminée. Il ne faut pas penser qu'un programme, un projet, une idée, etc., se présentent dès leur origine avec les contours circonscrits de leur forme aboutie. Le philosophe Michel Foucault a vu juste à ce sujet en relevant dans un texte sur la généalogie des choses que « [c]e qu'on trouve, au commencement historique des choses, ce n'est pas l'identité encore préservée de leur origine, – c'est la discorde des autres choses, c'est le disparate³⁷ ». Le sociologue Jean-Philippe Warren fait une remarque similaire dans sa biographie du jeune Fernand Dumont, où, en marge d'une invitation à l'étude des « intentions primordiales » des acteurs, il avance qu'« une pensée ne s'accouche jamais tout armée, elle connaît ses louvoiements et ses tâtonnements, ne s'épargnant ni les volte-face, ni les palinodies, encore moins le doute³⁸ ».

35 François Dosse, *La marche des idées : histoire des intellectuels – histoire intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2003, p. 11.

36 François Dosse, « L'irréduction dans l'histoire intellectuelle », *Espaces temps*, n^{os} 84-86 (2004), p. 176.

37 Michel Foucault, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », dans Suzanne Bachelard et al. (dir.), *Hommage à Jean Hyppolite*, Paris, Presses universitaires de France, 1971, p. 148.

38 Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme : les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998, p. 13.

C'est à la suite de ce projet d'une « histoire incarnée³⁹ », tournée vers l'étude des acteurs en mouvement et compris dans leurs contextes, que s'inscrit notre projet historiographique. Il est pour nous question d'analyser et d'interpréter le bagage idéologique et axiologique au fondement de l'engagement des sujets en Acadie, de rendre compte des « visions du monde » qui les animent et qui se font justificatrices de leur action. Nous nous intéressons en ce sens à l'étude des mouvements, des tensions et des débats qui animent et, par le fait même, définissent la petite société acadienne. Parce qu'il importe pour nous de contextualiser l'action sociale des acteurs en Acadie, il est de notre point de vue nécessaire de tenir compte des réalités, certes externes, voire internationales, mais aussi internes de notre sujet, c'est-à-dire de chercher à comprendre l'Acadie en soi et pour soi et non pas à négliger la conjoncture intérieure, avec ses particularités, au profit d'une trame uniformisante suivant un pseudo-schéma internationalisant. Comprenons-nous bien : il n'est pas question en ce sens de présenter l'Acadie comme une société autarcique et isolée du monde. Bien au contraire. L'Acadie des provinces maritimes, dont la « normalité » a été maintes fois montrée, est pour nous tout autant exposée aux courants multiples des époques que les autres sociétés du monde occidental. Néanmoins, comme toutes les sociétés, elle est aussi aux prises avec des réalités économique, politique, culturelle, géographique, démographique, etc., particulières et s'inscrit ainsi dans un contexte qui lui est propre. L'Acadie des provinces maritimes fait en ce sens partie de l'histoire du Canada et de l'Amérique du Nord, sans pour autant que l'histoire de ces espaces géographiques soit entièrement la sienne, pas plus que celle du Québec d'ailleurs. Ainsi, afin d'éviter de gommer les réalités acadiennes au profit de généralités tirées d'autres espaces de recherche, notre posture nous mène à saisir la façon dont les Acadiennes et les Acadiens comprennent, vivent, s'approprient, perçoivent, etc., les réalités auxquelles ils sont exposés en eux-mêmes, ne serait-ce, suivant une certaine démarche étapist, que pour mieux les comparer par la suite.

Soulignons sur ce point que nous ne sommes pas sans rappeler toute la pertinence du projet porté par *Acadiensis* qui, dès ses origines, mettait les chercheuses et les chercheurs en garde contre les écueils téléologiques des approches partielles émanant d'un prisme exclusivement national, qui privilégient souvent l'étude de quelques métropoles – Montréal, Toronto, etc. –

39 Philippe Volpé, « Autour de l'éducation : plaidoyer pour une histoire incarnée de l'Acadie », *Acadiensis*, vol. 44, n° 2 (été/automne 2015), p. 131-148.

au détriment des réalités « périphériques », locales, régionales⁴⁰. S'il est pour nous certain que l'universel n'est pas antinomique avec les réalités locales – parce qu'il faut partir du particulier pour arriver au général –, nous sommes d'avis qu'*Acadiensis* est toujours d'une grande actualité dans le contexte actuel où les plaidoyers stimulants en faveur d'études transnationales et comparées – qu'il faut absolument engager – n'appellent pas moins à certaines prudenances devant les possibilités d'un ressac des régions, des petites sociétés, bref des « marges », au profit de l'étude des grandes agglomérations à l'histoire mieux connue et aux fonds d'archives plus volumineux, accessibles et invitants. L'étude de la petite société acadienne, inscrite dans ses contextes particuliers et partagés, soit dans l'interrelation entre ses réalités locales et internationales, nous permet notamment de contribuer à la décentralisation des entreprises et de proposer des points de vue distincts et complémentaires, notamment par la prise en considération de son contexte minoritaire, sur un ensemble de phénomènes sociaux qui traversent les sociétés canadienne et nord-américaine.

Sortir des lieux communs de la connaissance

De notre point de vue, notre posture permet de répondre à certaines des initiatives qu'étaient soucieux de concrétiser les historiennes et historiens « normalisateurs » en travaillant à placer la production historiographique acadienne en dialogue avec les historiographies d'autres espaces géographiques – les mouvements sociaux d'Acadie ne sont pas sans avoir des équivalents ailleurs dans le monde – et également de surpasser les limites strictes d'une histoire nationale, sans toutefois la délaisser puisque celle-ci cimente en définitive la collectivité; à ce point-ci, on aura compris notre réticence devant les entreprises de table rase. C'est dire que notre approche se propose notamment de sortir des lieux communs de la connaissance en histoire acadienne en défrichant de nouveaux chantiers de recherche ou en proposant d'en aborder des plus anciens suivant de nouvelles perspectives. Retenons trois axes de recherche en lien avec nos travaux récents.

Nous l'avons déjà évoqué, l'histoire des mouvements sociaux est l'une des avenues qu'il nous semble urgent d'emprunter pour redynamiser la production historiographique acadienne et pour être à même de mieux comprendre les changements sociaux survenus au sein de cette petite société dans toute son épaisseur, dans son pluralisme. L'histoire des mobilisations et de la prise

40 David Frank, « *Acadiensis*, 1901 and 1999 », *Canadian Review of American Studies*, vol. 30, n° 3 (2000), p. 365-380.

de parole des femmes acadiennes nous semble, à ce propos, éloquente. Peu d'études ont cherché à analyser l'engagement des femmes dans l'espace public acadien⁴¹. Nous connaissons certes le cas de Marichette – l'institutrice Émilie LeBlanc – qui, à la fin du 19^e siècle, a publié des lettres d'opinions dans le journal *L'Évangéline* pour revendiquer le droit de vote et de meilleures conditions de travail pour les femmes. Au-delà de ce cas connu de la suffragette acadienne, par ailleurs étudié par des littéraires⁴², les travaux ont surtout porté sur le statut politique et juridique des femmes, avec de faibles prises de vue sur la question de l'engagement des femmes francophones, donnant en somme l'impression que, de Marichette à la seconde vague du féminisme des années 1960-1970, les femmes acadiennes sont demeurées largement passives. Les quelques notices biographiques de « grandes femmes⁴³ » acadiennes dont nous disposons suffisent néanmoins à contester cette impression en nous laissant entrevoir les mobilisations de certaines dans l'espace public : pensons aux chroniques de Marguerite Michaud dans *L'Évangéline*, à la participation acadienne dans le Women's Institute, cette « université de la femme rurale », ou encore aux mouvements d'Action catholique tels que la Jeunesse ouvrière catholique féminine. Soulignons quant à ce dernier exemple que les mouvements d'Action catholique sont eux aussi largement inconnus en Acadie⁴⁴. Bien que la professeure en sciences de l'éducation Simone LeBlanc-Rainville ait laissé entendre, à la suite d'études analogues au Québec⁴⁵, que leur rôle ait pu être notable dans les mobilisations réformistes, féministes, néonationalistes et socialistes des années 1960 et au-delà⁴⁶, la production historiographique acadienne, encore largement héritière des préjugés qui avaient conduit à déclasser l'histoire religieuse suivant le positionnement iconoclaste des

41 Philippe Volpé, « "Soyons orgueilleuses, mesdemoiselles, sachons nous suffire" : femmes, genre, travail et espace public au tournant du 20^e siècle », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. 44, n^{os} 3-4 (juillet-décembre 2016), p. 53-74.

42 Pierre Gérin et Pierre M. Gérin, *Marichette : lettres acadiennes, 1895-1898*, Sherbrooke, Naaman, 1982.

43 Thérèse Lemieux et Gemma Caron, avec la collaboration de Madeleine Cyr, *Silhouettes acadiennes : biographies de femmes*, s. l., s. n., 1981.

44 Philippe Volpé, « De l'ACJA à l'ACJC ou de l'Action nationale à l'Action catholique : associations jeunesse et mobilisations collectives en Acadie, 1908-1942 », *Acadiensis*, vol. 46, n^o 2 (été/automne 2017), p. 88-118.

45 E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande Noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002; Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005.

46 Simone LeBlanc-Rainville, *Corinne Gallant : une pionnière du féminisme en Acadie*, Moncton, Institut d'études acadiennes, 2012.

historiens critiques qui en condamnaient l'idéologie, a marginalisé le champ, abandonnant par le fait même de grands pans de l'histoire acadienne dans lesquels les dimensions catholiques ont longtemps été omniprésentes⁴⁷. Une histoire des mouvements jeunesse qui va au-delà de l'étude des jeunes qui manifestent pour s'intéresser à l'ensemble de leurs mobilisations, lesquelles témoignent et permettent bien souvent de rendre compte des changements sociaux qui caractérisent les sociétés de différentes époques, nous semble par ailleurs tout aussi porteuse. Nous pourrions ajouter à ces exemples celui d'une histoire des mouvements de solidarité internationale. Pensons aux congréganistes d'Acadie de la première moitié du 20^e siècle qui œuvrent en Côte d'Ivoire, au Pérou et aux Philippines, aux succursales acadiennes de groupes d'appui au « développement » du tiers-monde – les succursales de l'Entraide universitaire mondiale du Canada et du Service universitaire canadien outre-mer –, aux comités de lutte pour la décolonisation dans les années 1970 – Acadie-Chili, Acadie-Angola –, ou encore à la pléthore d'ONG fondées à la suite des années 1980 – Oxfam-Acadie, Réseau acadien de solidarité internationale⁴⁸. Sans que ces divers mouvements constituent des microcosmes de la petite société acadienne, il demeure que, dans leur contexte, chacun témoigne d'une partie des préoccupations acadiennes de leur temps. Qui plus est, que des mouvements de solidarité, à vocation internationaliste, s'affublent de référents acadiens, cette société sans État, rappelons-le, est un phénomène pour le moins intéressant qui invite à étudier leur interrelation avec la petite société acadienne.

Notre posture accorde également un intérêt à l'étude des itinéraires individuels. Il n'est pas ici question de proposer un retour à la biographie « classique », dont on a maintes fois critiqué le caractère téléologique de saisie d'un parcours de vie dans une dimension linéaire, mais plutôt, suivant le modèle énoncé, d'étudier l'acteur en société, dans ses rapports à soi et à la collectivité, soit dans ses tensions et ses louvoiements qui mettent en évidence

47 À ce sujet, les travaux de Régis Brun et de Michel Roy, qui à leur façon ont contribué à la marginalisation de l'histoire religieuse et à construire, à la suite des historiens modernistes du Québec, le mythe de la Grande Noirceur acadienne, viennent en tête. Régis Brun, *De Grand-Pré à Kouchibouguac : l'histoire d'un peuple exploité*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982; Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1978. Pour des critiques de cette marginalisation de l'histoire religieuse en Acadie, voir Pierre Trépanier, « Les Récollets et l'Acadie (1619-1759) : plaidoyer pour l'histoire religieuse », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 10, n° 1 (mars 1979), p. 4-11; Pierre Trépanier, « Remembrement de l'Église d'Acadie », dans Guy-Marie Oury (dir.), *La croix et le Nouveau Monde : histoire religieuse des francophones d'Amérique du Nord*, Chambray/Montréal, CLD/CMD, 1987, p. 151-167.

48 Euclide Chiasson et Marc Johnson, « Organismes d'Acadie et Tiers-Monde », *Égalité*, n° 26 (automne 1989), p. 123-134.

une partie du contexte dans lequel se situe la société d'une époque et qui marquent et caractérisent le changement social⁴⁹. Mentionnons par exemple la pertinence d'une biographie intellectuelle de Mathilda Blanchard, cette coiffeuse devenue figure de proue du syndicalisme et des mouvements citoyens en Acadie des années 1970⁵⁰. Autour de Mathilda Blanchard, de son parcours individuel, c'est toute l'histoire de la participation des femmes à la politique provinciale et municipale, de la syndicalisation des pêcheurs, des revendications des chômeuses et des chômeurs et même de certains événements comme la grève de la Cirtex – paradoxalement méconnue dans l'historiographie malgré sa place dans la mémoire acadienne – qui est interrogée.

Enfin, il est selon nous nécessaire, suivant les plaidoyers des historiennes et des historiens « controversialistes⁵¹ », d'amorcer une histoire des polémiques, des conflits et des débats en Acadie. Par leur caractère événementiel, les controverses nous permettent d'effectuer un arrêt dans le temps et de poser un regard synchronique sur l'ensemble des acteurs d'un moment qui sont à débattre d'un enjeu et, par le fait même, de mieux rendre compte des idées, croyances et valeurs au fondement de l'argumentaire de chacun. Il est en ce sens question d'étudier les configurations d'idées des différents protagonistes, non pas dans une position de surplomb pour en noter les contradictions ou l'irrationalité, mais plutôt pour chercher à saisir le sens qu'elles prennent et la façon dont elles sont appropriées et crues dans leur contexte précis. Cette approche nous permet non seulement de rendre compte des enjeux qui préoccupent la petite société acadienne d'un temps donné, mais également, lorsque nous inscrivons les controverses dans la durée – la diachronie –, de comprendre l'évolution de sa culture politique en mettant en évidence ce qui se perpétue et ce qui change à la suite des conflits. Nous pouvons ici penser aux apports d'une enquête sur les débats eu égard au bilinguisme dans les provinces maritimes, un sujet perpétuellement polémique en Acadie depuis la Confédération puisqu'il touche à la définition même de la collectivité. Que ce soit les composantes du projet collectif acadien, les rapports de la petite société acadienne avec les communautés autochtones, anglophones et immigrantes, ou

49 Sur la pertinence de la biographie intellectuelle, voir Michel Bock, « De la pertinence historiographique d'une trajectoire individuelle : Lionel Groulx, la Confédération et le Canada français », *Canadian Historical Review*, vol. 98, n° 2 (juin 2017), p. 297-320.

50 *Mathilda, la passionaria acadienne (documentaire)*, Canada, réalisation de Ginette Pellerin, production de l'Office national du film, 1997, 47 min.

51 Ann Thomson, « L'histoire intellectuelle : quelles idées, quel contexte? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59 (2012/4), p. 47-64.

encore la place de l'Acadie au sein du Canada, de l'Amérique du Nord, voire du monde occidental, toutes ces questions sont liées à la langue, qui « remplit et circonscrit le lieu politique⁵² » des sociétés. Par-delà les travaux qui cherchent à étudier l'enjeu dans ses composantes juridiques, qu'en est-il de la perception des Acadiennes et des Acadiens des différentes provinces, régions, classes sociales et époques sur cette question? Quels arguments évoquent-ils pour justifier leur position vis-à-vis du bilinguisme et comment les expliquer⁵³?

Étudier l'agora, penser la Cité

Notre plaidoyer pour une histoire incarnée de l'Acadie se veut, en somme, en faveur de l'étude des acteurs et de leurs mouvements – de femmes, de jeunes, religieux, ouvriers, de gauche, de droite, etc. –, en cherchant notamment à contextualiser leurs actions et à en saisir les fondements idéologiques et axiologiques. Il est pour nous question de mettre à l'avant-scène les personnes qui sont souvent dissimulées, englouties ou réduites à des questions statistiques ou structurelles dans les sociétés, institutions et associations au sein desquelles elles sont pourtant les architectes et animatrices. Ce passage à l'agora, à l'étude des mobilisations dans l'espace public qui donnent sens à la collectivité acadienne, nous semble doublement à propos dans la conjoncture actuelle, non seulement pour répondre à des lacunes sur le plan des connaissances, mais aussi pour éclairer des enjeux contemporains. Ne nous méprenons pas, l'histoire n'est pas une science morale et elle doit conserver une certaine autonomie pour poser un regard à froid sur ses objets suivant ses diktats historiographiques et épistémologiques. Alors que nous sommes à l'heure des mouvements *Idle No More*, *#MeToo*, *Black Lives Matter* et *Occupy*, que le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick fait la promotion de « l'analyse inclusive selon le genre » afin de progresser vers l'égalité des genres, que la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick milite pour l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans afin de soutenir l'engagement

52 Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard, 2002 [1975], cité dans Marcel Martel et Martin Pâquet (dir.), *Légiférer en matière linguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 1.

53 Sur cet exemple précis des polémiques linguistiques en Acadie, certains travaux menés par des sociolinguistes sur les « idéologies linguistiques » ont amorcé une partie du travail. Voir, notamment, Annette Boudreau et Émilie Urbain, « La presse comme tribune d'un discours d'autorité sur la langue : représentations et idéologies linguistiques dans la presse acadienne, de la fondation du Moniteur acadien aux Conventions nationales », *Francophonies d'Amérique*, n° 35 (printemps 2013), p. 23-46; Laurence Arrighi et Émilie Urbain, « Le bilinguisme officiel au Nouveau-Brunswick : surface paisible, fond polémique », *TransCanadiana : Polish Journal of Canadian Studies/Revue polonaise d'études canadiennes*, n° 6 (2013), p. 25-42.

des jeunes dans l'espace public, que les autorités gouvernementales posent de sérieux défis eu égard au respect des « droits » des collectivités francophones, que nombre d'Acadiennes et d'Acadiens sont à décrier le manque de chefs de file et de projets prospectifs en Acadie, il nous semble qu'une histoire des acteurs et des mouvements sociaux ne peut qu'intéresser, non pas pour offrir des leçons ou des modèles mais, à tout le moins, pour engager des réflexions, susciter des questionnements et leur offrir un fond d'historicité.

PHILIPPE VOLPÉ

PHILIPPE VOLPÉ is a postdoctoral fellow at l'Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton. His research in cultural and intellectual history focuses on social movements, youth, and social and ideological transformations in Acadie. He is the co-author, with Julien Massicotte, of *Au temps de la « révolution acadienne » : les marxistes-léninistes en Acadie* (Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, 2019).

PHILIPPE VOLPÉ est chercheur postdoctoral à l'Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton. Ses travaux en histoire culturelle et intellectuelle portent notamment sur l'histoire des mouvements sociaux, de la jeunesse, et des changements sociaux et des transformations idéologiques en Acadie. Il est coauteur, avec Julien Massicotte, de l'ouvrage *Au temps de la « révolution acadienne » : les marxistes-léninistes en Acadie* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2019).